

ANTEVENIO, S.A., ET FILIALES CONSOLIDÉES

COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS DE
EXERCICE 2010

ANTEVENIO, S.A., ET FILIALES CONSOLIDÉES
BILANS CONSOLIDÉS AUX 31 DÉCEMBRE 2010 ET 2009
(Exprimés en euros)

ACTIF	Non	31/12/2010	31/12/2009
Immobilisations corporelles	(Note 6)	530 328,70	406 632,68
Fonds de commerce	(Note 8)	6 567 790,46	4 129 938,27
Autres immobilisation incorporelles	(Note 5)	1 894 821,37	890 298,96
Actifs financiers non courants	(Note 7)	39 551,38	1 514 045,30
Impôts différés actifs		19 464,79	80 903,00
ACTIFS NON COURANTS		9 051 956,71	7 021 818,21
Stocks		-	-
Clients et autres débiteurs	(Note 9)	7 823 507,29	7 848 576,27
Autres actifs financiers courants	(Note 10)	1 217,94	50 026,26
Autres actifs courants		716 444,40	96 835,31
Trésorerie		6 704 234,10	6 751 574,78
ACTIFS COURANTS		15 245 403,74	14 747 012,62
TOTAL ACTIF		24 297 360,44	21 768 830,83

Les comptes annuels consolidés de la Société, qui forment une seule unité, comprennent les présents bilans consolidés, les comptes de résultat consolidés, les tableaux de variation des capitaux propres consolidés, les tableaux des flux de trésorerie consolidés et l'annexe annuelle consolidée ci-jointe, qui comporte 24 notes.

ANTEVENIO, S.A., ET FILIALES CONSOLIDÉES
BILANS CONSOLIDÉS AUX 31 DÉCEMBRE 2010 ET 2009
(Exprimés en euros)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	Notes de l'annexe	31/12/2010	31/12/2009
Capital		231 412,22	231 412,22
Autres réserves		8 189 786,85	8 189 786,85
Profits cumulés		6 888 490,25	6 863 755,03
Capitaux propres part du groupe	(Note 11)	15 309 689,32	15 284 954,10
Ajustements pour variations de valeur		11 568,77	-
Subventions, dons et legs	(Note 13)	90 403,73	-
Intérêts minoritaires	(Note 12)	912 109,47	763 572,40
Capitaux propres		16 323 771,29	16 048 526,50
Dettes auprès d'établissements de crédit	(Note 15)	2 971,78	-
Autres passifs non courants	(Note 16)	113 261,21	-
Provisions	(Note 14)	339 207,96	311 210,75
Impôts différés passifs		38 744,45	-
Passifs non courants		494 185,40	311 210,75
Dettes auprès d'établissements de crédit	(Note 15)	33 488,65	-
Dettes fournisseurs et autres débiteurs	(Note 17)	7 445 915,10	5 409 093,58
Passifs courants		7 479 403,75	5 409 093,58
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		24 297 360,44	21 768 830,83

Les comptes annuels consolidés de la Société, qui forment une seule unité, comprennent les présents bilans consolidés, les comptes de résultat consolidés, les tableaux de variation des capitaux propres consolidés, les tableaux des flux de trésorerie consolidés et l'annexe annuelle consolidée ci-jointe, qui comporte 24 notes.

ANTEVENIO, S.A., ET FILIALES CONSOLIDÉES
COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS DES EXERCICES 2010 ET 2009

(Exprimés en euros)

PERTES ET PROFITS	Notes de l'annexe	2010	2009
Montant net du chiffre d'affaires	(Note 20 e)	20 197 616,89	16 121 434,70
Chiffre d'affaires		21 303 733,67	17 129 128,57
Remises sur ventes		(1 106 116,78)	(1 007 693,87)
Autres produits		651 881,47	171 089,39
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		20 849 498,36	16 292 524,09
Achats consommés	(Note 20 a)	9 503 082,58	7 471 794,44
Frais de personnel	(Note 20 b)	6 443 959,19	4 421 196,76
Appointements, salaires et assimilés		5 121 046,23	3 568 792,20
Charges sociales		1 322 912,96	852 404,56
Dotations aux amortissements des immobilisations		613 141,43	376 961,14
Autres charges d'exploitation		2 393 192,88	1 922 902,09
Services extérieurs	(Note 20 d)	2 163 208,39	1 710 199,34
Pertes de valeur d'actifs courants	(Note 20 c)	233 389,26	198 201,91
Impôts et assimilés		35 649,69	14 500,84
Pertes pour cessions d'immobilisations		(39 054,46)	198 201,91
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		18 953 376,07	14 192 854,43
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		1 896 122,29	2 099 669,66
Autres intérêts et produits assimilés		103 659,41	190 875,79
Différences de change		23 917,97	9 737,12
Bénéfice sur valeurs propres			
TOTAL PRODUITS FINANCIERS		127 577,38	200 612,91
Autres intérêts et charges assimilés		51 963,36	28 289,27
Différences de change		39 093,20	27 965,32
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES		91 056,56	56 254,59
RÉSULTAT FINANCIER		36 520,82	144 358,32
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS COURANTES		1 932 643,11	2 244 027,98
RÉSULTAT CONSOLIDÉ AVANT IMPÔTS		1 932 643,11	2 244 027,98
Impôt sur les sociétés (Note 16)		725 545,75	793 715,10
Autres impôts		-	(80 903,00)
RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE		1 207 097,36	1 531 215,88
Résultat attribué aux associés intérêts minoritaires (Note 20 f)		278 429,28	348 940,97
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE		928 668,08	1 182 274,91

Les comptes annuels consolidés de la Société, qui forment une seule unité, comprennent les présents comptes de résultat consolidés, les bilans consolidés, les tableaux des variations des capitaux propres consolidés, les tableaux des flux de trésorerie consolidés et l'annexe annuelle consolidée ci-jointe, qui comporte 24 notes.

ANTEVENIO, S.A., ET FILIALES CONSOLIDÉES
COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS DES EXERCICES 2010 ET 2009
(Exprimés en euros)

	31/12/2010	31/12/2009
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles (a)	3 180 072,48	145 788,99
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement (b)	(2 575 173,45)	(2 927 678,01)
Acquisition d'immobilisations incorporelles (Note 5)	(1 384 802,39)	(478 147,05)
Acquisition d'immobilisations corporelles (Note 6)	(327 195,44)	(188 941,47)
Acquisition d'immobilisations financières	8 377,47	(1 490 000,33)
Augmentation du fonds de commerce (Note 8)	(971 735,74)	(770 589,16)
Ventes d'immobilisations corporelles	100 182,66	-
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement (c)	(652 239,72)	(145 171,12)
Variation d'autres passifs non courants	-	(26 079,88)
Variation de la dette auprès des établissements de crédit (Note 15)	149 720,64	(72 196,07)
Augmentation de la prime d'émission et du capital social	-	-
Diminution de réserves	1 200,20	(46 895,17)
Dividendes	(893 564,29)	-
Subventions	90 403,73	-
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie (d=a+b+c)	(47 340,68)	(2 927 060,14)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture (e)	6 751 574,78	9 678 634,92
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture (f=e+d)	6 704 234,10	6 751 574,78

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	31/12/2010	31/12/2009
Profit avant impôt	1 932 643,11	2 244 027,98
Régularisation des postes n'entraînant pas de mouvements de trésorerie :		
+ Amortissements (Note 5 et 6)	583 780,40	376 961,14
+/- Provisions	27 997,21	198 201,91
- Impôt sur les sociétés	(725 545,75)	(712 812,10)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :		
Variation des stocks	-	-
Variation des débiteurs	25 068,98	(512 585,63)
Variation des créditeurs	2 749 633,62	(883 730,15)
Variation d'autres actifs courants	(619 609,09)	145 519,76
Variation d'autres actifs financiers courants	48 808,32	(48 808,32)
Paiement de l'impôt sur les bénéfices	(712 812,10)	(823 715,10)
Intérêts minoritaires	(129 892,21)	243 632,50
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	3 180 072,48	145 788,99

Les comptes annuels consolidés de la Société, qui forment une seule unité, comprennent les tableaux des flux de trésorerie consolidés, les bilans consolidés, les comptes de résultat consolidés, les tableaux de variations des capitaux propres consolidés et l'annexe annuelle consolidée ci-jointe, qui comporte 24 notes.

ANTEVENIO, S.A., ET FILIALES CONSOLIDÉES

ANNEXE CONSOLIDÉE DE L'EXERCICE 2010

NOTE 1. CONSTITUTION, ACTIVITÉ ET RÉGIME JURIDIQUE DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE DU GROUPE

a) Constitution et siège social

Antevenio, S.A. (ci-après dénommée « la Société ») a été constituée le 20 novembre 1997 sous la dénomination « Interactive Network, S.L. », en se transformant en société anonyme et en modifiant sa dénomination pour I-Network Publicidad, S.A. en date du 22 janvier 2001. Le 7 avril 2005, l'Assemblée générale des actionnaires a décidé de modifier la dénomination sociale de la Société pour la dénomination actuelle.

Le siège social de la société est actuellement établi à Madrid, à l'adresse suivante : « C/ Marqués del Riscal, 11, planta 2ª, Madrid ».

Les comptes annuels consolidés du Groupe Antevenio de l'exercice 2010 ont été préparés par les administrateurs conformément aux normes internationales d'information financière (ci-après « IFRS »), telles qu'elles ont été adoptées par l'Union européenne en vertu du règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil.

b) Activité de la Société consolidante

La Société consolidante a pour objet la réalisation de toutes les activités qui, conformément aux dispositions en vigueur en matière de publicité, sont exercées par les agences de publicité généralistes. Elle est en outre habilitée à réaliser toute sorte d'actes, de contrats et d'opérations et, en général, à adopter toutes les mesures visant directement ou indirectement ou jugées nécessaires ou pertinentes à la réalisation de l'objet social susvisé. Les activités comprises dans son objet social peuvent en outre être exercées en tout ou en partie par la Société consolidante, soit directement, soit indirectement, par le biais de prise de participation dans d'autres sociétés ayant un objet social identique ou analogue.

L'exercice social des sociétés commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre de chaque année.

La Société consolidante est à la tête d'un groupe de sociétés dont les activités sont complémentaires à celles de la Société consolidante.

c) **Régime juridique**

La Société consolidante est régie par ses statuts et par la loi sur les sociétés de capitaux actuellement en vigueur.

d) **Responsabilité des informations et des estimations réalisées**

Les informations contenues dans les présents comptes annuels consolidés relèvent de la seule responsabilité des administrateurs du Groupe.

Lors de la préparation des comptes annuels consolidés ci-joints ont été utilisées, dans certains cas, des estimations réalisées par la direction du Groupe afin de quantifier certains actifs, passifs, charges et produits. Ces estimations concernent :

- L'évaluation d'actifs et de différences de première consolidation pour déterminer l'existence de pertes suite à la détérioration desdits actifs.

Bien que ces estimations aient été réalisées sur la base des meilleures informations disponibles concernant les faits analysés à la date de préparation des présents comptes annuels consolidés, il est possible que des événements futurs exigent l'introduction de modifications (à la hausse ou à la baisse) au cours des prochains exercices. Dans ce cas, lesdites modifications seraient réalisées de façon prospective, c'est-à-dire en reconnaissant les effets du changement d'estimation dans les comptes annuels consolidés correspondants.

NOTE 2. SOCIÉTÉS DU GROUPE

Tel qu'il est indiqué dans la Note 1, Antevenio, S.A. détient des participations directes dans plusieurs sociétés nationales et étrangères. Au 31 décembre 2010, une consolidation des sociétés qui font partie du Groupe a été faite.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2010 sont les suivantes :

Société	Pourcentage de participation	Niveau de gestion	Méthode consolidée appliquée
Europemission, S.L.	49,68	Moyen	Intégration proportionnelle
Centrocom Cyber, S.L.U.. (1)	100,00	Élevé	Intégration globale
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.	100,00	Élevé	Intégration globale
Antevenio S.R.L. (2)	71,00	Élevé	Intégration globale
Antevenio Mobile, S.L. (3)	100,00	Élevé	Intégration globale
Antevenio France S.R.L. (4)	100,00	Élevé	Intégration globale
Código Barras Networks S.L. (5)	100,00	Élevé	Intégration globale
Antevenio Argentina S.R.L. (6)	60,00	Élevé	Intégration globale
Antevenio Limited (7)	51,00	Élevé	Intégration globale

- (1) En date du 1^{er} janvier 2009, la société Centrocom Cyber S.L.U. a absorbé la société Netfilia interactiva, S.A. et Empleo en Internet S.L., qui étaient consolidées au 31 décembre 2008 comme sociétés juridiquement indépendantes. Toutes les sociétés étaient contrôlées à 100 % par la société consolidante.
- (2) En date du 1^{er} janvier 2010, Antevenio, S.A. a acquis 10 % supplémentaire de la société Antevenio S.R.L., en obtenant après cette opération 71 % du contrôle de cette société.
- (3) En septembre 2010, Antevenio, S.A. a acquis 25 % de la société Antevenio Mobile, S.L., en obtenant après cette opération 100 % du contrôle de cette société.
- (4) En date du 1^{er} janvier 2010, Antevenio Francia entre dans le périmètre de consolidation, du fait que la société a commencé ses activités commerciales.
- (5) En date du 1^{er} janvier 2010, Código Barras Networks S.L. entre dans le périmètre de consolidation. Cette prise de participation a été acquise au cours de l'exercice précédent ; mais au 31 décembre 2009, le prix final de l'achat n'avait pas été fixé, c'est pourquoi elle n'a été consolidée qu'à la clôture de l'exercice 2010.
- (6) La société Centrocom Cyber, S.L. au cours du premier trimestre 2010 a acquis 60 % du capital social de la société argentine Direct Latam Buenos Aires S.R.L. (maintenant appelée Antevenio Argentina S.R.L.), qui entre dans le périmètre de consolidation en date du 1^{er} janvier 2010.
- (7) La société Antevenio Limited a été constituée par Antevenio S.A. au cours du premier semestre 2010.

Le tableau suivant offre une brève description de chacune des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation de l'exercice 2010 :

Société	Année de constitution	Siège social	Objet social
Europermision, S.L.	17/11/2003	C/ Marqués de Riscal, 11	Développement et commercialisation de bases de données à des fins commerciales.
Centrocom Cyber, S.L.U.	03/05/1996	C/ Marqués de Riscal, 11	Publicité en ligne et marketing direct pour l'obtention de contacts utiles.
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.	19/05/2005	C/ Marqués de Riscal, 11	Service-conseil aux entreprises de communication commerciale
Antevenio S.R.L.	2004	Viale Abruzzi 13/A 20131 Milano	Publicité et marketing sur internet
Antevenio Mobile, S.L.	2009	C/ Marqués de Riscal, 11	Prestation de services par réseaux de données pour portables.
Antevenio France, S.R.L.	2009	120, Av. du General LECLERC, 75014, Paris, France.	Prestation de services publicitaires et de promotion sur Internet, étude, diffusion

Société	Année de constitution	Siège social	Objet social
			et prestation de services dans le domaine de la publicité et du marketing sur Internet.
Código Barras Networks S.L.	2010	Av. Pedralbes, 36 - 08034 - Barcelona, Espagne	Création, développement et maintien de pages Web, promotion d'entreprises par des moyens interactifs, prestation de services, commerce et distribution par des moyens interactifs.
Antevenio Argentina S.R.L.	2010	Av. Presidente Figueroa Alcorta 3351, oficina 220, Ciudad de Buenos Aires, Argentine.	Prestation de services de médiation commerciale, de marketing, de services publicitaires.
Antevenio Limited	2010	271273 King Street, Hammersmith, LONDON W69LZ Royaume-Uni	Prestation de services publicitaires et de promotion sur Internet, étude, diffusion et prestation de services dans le domaine de la publicité et du marketing sur Internet.

NOTE 3. RÈGLES DE PRÉSENTATION ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION DES COMPTES ANNUELS.

a) Image fidèle

Les comptes annuels consolidés ci-joints de l'exercice 2010 ont été préparés à partir des registres comptables de la société Antevenio, S.A. et des sociétés qui composent le Groupe, dont les comptes annuels respectifs ont été préparés conformément aux principes comptables admis en Espagne, visés dans le Code du commerce et développés dans le Plan comptable général et dans la réglementation applicable dans les différents pays où sont établies les sociétés qui composent le Groupe consolidé. À noter, par ailleurs, que les comptes annuels consolidés de l'exercice 2010 sont présentés conformément aux dispositions des normes IFRS et ont fait l'objet des ajustements ou reclassements pertinents afin de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des résultats et des ressources obtenues et affectées au cours de l'exercice 2008.

Les différents postes des comptes annuels individuels de chacune des sociétés ont fait l'objet d'un processus d'homogénéisation à des fins d'évaluation. Pour ce faire, les critères appliqués au sein de chacune des sociétés ont été adaptés à ceux utilisés par la Société consolidante dans ses propres états financiers.

b) Comparaison de l'information

Les soldes correspondant à l'exercice 2009, présentés à des fins comparatives, ont eux aussi été arrêtés conformément aux dispositions des normes IFRS adoptées par l'Union européenne, qui correspondent à celles appliquées au cours de l'exercice 2010. En conséquence, les rubriques des deux exercices sont comparables et homogènes. Conformément à ce qui est établi dans la norme IFRS 1 « Application pour première fois des normes IFRS », la date de passage à celles-ci a été le 1^{er} janvier 2004.

Durant l'exercice 2010, la Société a décelé des erreurs d'exercices précédents qu'elle a comptabilisées en dotant des réserves. Ces erreurs viennent de factures d'exercices précédents.

c) Approbation des comptes annuels consolidés

Les comptes annuels de l'exercice 2010 de chacune des sociétés du Groupe, sur la base desquels ont été préparés les présents comptes annuels consolidés, doivent être approuvés par l'assemblée générale des actionnaires. Cela dit, les administrateurs s'attendent à ce qu'aucune modification ne soit portée aux présents comptes annuels consolidés et qu'ils seront approuvés tels qu'ils sont présentés.

d) Présentation des états financiers intermédiaires consolidés

Suivant la réglementation en vigueur en matière comptable, les comptes annuels consolidés sont exprimés en euros.

e) Principes de consolidation

La consolidation des comptes annuels de la société Antevenio, S.A. et des comptes annuels des filiales consolidées mentionnées dans la Note 2 a été réalisée suivant les méthodes indiquées ci-après :

- 1) Méthode dite de l'intégration globale pour les sociétés dont le contrôle effectif est assuré par la Société consolidante ou au sein desquelles des accords ont été conclus avec les autres actionnaires.
- 2) Méthode d'intégration proportionnelle pour les sociétés multigroupes gérées conjointement par des tiers.

La consolidation des opérations de la société Antevenio, S.A. et des filiales susvisées a été effectuée conformément aux principes de base suivants :

- Les critères utilisés lors de l'élaboration des bilans et des comptes de résultat individuels de chacune des sociétés consolidées sont, en règle générale, homogènes dans tous leurs aspects essentiels.

- Le bilan et le compte de résultat consolidés contiennent les ajustements et les éliminations propres à tout processus de consolidation ainsi que les homogénéisations d'évaluation pertinentes et nécessaires au rapprochement de soldes et de transactions entre les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation.
- Le compte de résultat consolidé fait état : (i) des produits et des charges des sociétés qui ne font plus partie du Groupe à ce jour, mais qui en ont fait partie jusqu'à la date de la vente des parts qui étaient détenues dans chacune d'entre elles ou jusqu'à la date de leur liquidation et (ii) des produits et des charges des sociétés qui ne faisaient pas partie du Groupe auparavant, mais qui en font partie depuis la date de prise de participation en leur sein ou depuis la date de leur constitution jusqu'à la clôture de l'exercice.
- Les soldes et transactions entre les sociétés consolidées ont été éliminés durant le processus de consolidation. Les créances et les dettes auprès des entreprises du Groupe, associées et liées ayant été exclues du périmètre de consolidation, sont présentées dans les postes correspondants de l'actif et du passif du bilan consolidé.
- L'élimination investissement – capitaux propres des filiales consolidées a été réalisée en compensant la prise de participation de la Société consolidante sur la base de la part proportionnelle des capitaux propres des filiales consolidées que représentait cette prise de participation à la date de première consolidation. Les différences de première consolidation ont été traitées comme suit :
 - a) Différences négatives : incluses dans le poste « Réserves des sociétés consolidées ».
 - b) Différences positives n'ayant pu être attribuées aux éléments de patrimoine des filiales consolidées : incluses dans le poste « Fonds de commerce de consolidation » de l'actif du bilan consolidé.
- Le résultat consolidé de l'exercice montre la part attribuable à la Société consolidante, qui se compose du résultat obtenu par cette dernière plus la part correspondante du résultat obtenu par les filiales consolidées, sur la base de la participation financière.
- La valeur de la participation des actionnaires minoritaires dans les capitaux propres et l'attribution des résultats au sein des filiales consolidées sont présentées dans le poste « Intérêts minoritaires » du passif du bilan consolidé. Le détail de la valeur de ces prises de participation est indiqué dans la Note 12.

Au 31 décembre 2010, les sociétés qui ont été incluses au périmètre de consolidation ainsi que les pourcentages de participation directe ou indirecte de la Société consolidante et les méthodes de consolidations appliquées sont comme suit :

Société	Pourcentage de participation	Méthode consolidée appliquée
Antevenio France S.R.L.	100,00	Intégration globale
Código Barras Networks S.L.	100,00	Intégration globale
Antevenio Argentina S.R.L.	60,00	Intégration globale
Antevenio Limited	51,00	Intégration globale

Au 31 décembre 2010, la Société dominante avait modifié les pourcentages de prise de participation directe ou indirecte et les méthodes de consolidations appliquées dans les sociétés suivantes :

Société	Pourcentage de participation	Méthode consolidée appliquée
Antevenio S.R.L.	71,00	Intégration globale
Antevenio Mobile, S.L.	100,00	Intégration globale

NOTE 4. NORMES D'ÉVALUATION

Les principales règles d'évaluation utilisées dans l'élaboration des comptes annuels consolidés pour l'exercice 2010 ont été les suivantes :

a) Autres immobilisation incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur prix d'achat ou au coût direct de production appliqué, déduction faite de l'amortissement cumulé correspondant, conformément aux critères suivants :

a.1) Propriété industrielle :

Il s'agit là des montants acquittés pour l'achat de la propriété ou pour le droit d'utilisation des différentes manifestations de cette dernière ou, le cas échéant, des frais engagés pour l'inscription au Registre du commerce et des sociétés des activités qui ont été développées par les sociétés, déduction faite de l'amortissement cumulé correspondant.

Ces montants sont amortis selon la méthode linéaire au taux de 20,00 % par an. Le montant comptabilisé à ce titre dans le compte de résultat consolidé de l'exercice 2010 s'élève à 41 800,91 euros alors que pour l'année 2009 ce montant était de 37 818,47 euros.

a.2) Logiciels :

Les logiciels acquis ou développés par les sociétés sont comptabilisés à leur prix d'achat ou à leur coût de production, selon le cas, déduction faite de l'amortissement cumulé correspondant.

Ces montants sont amortis selon la méthode linéaire au taux de 25,00 % par an. Le montant comptabilisé à ce titre dans le compte de résultat consolidé de l'exercice 2010 s'élève à 338 479,07 euros alors que pour l'année 2009 ce montant était de 242 491,15 euros.

b) Immobilisation corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix d'achat ou à leur coût de production plus le montant des investissements supplémentaires ou complémentaires réalisés, suivant le même critère d'évaluation, déduction faite de l'amortissement correspondant.

Les coûts d'agrandissement, de modernisation ou d'amélioration se traduisant par une augmentation de la productivité, de la capacité ou de l'efficacité ou encore par un prolongement de la durée de vie des biens sont capitalisés et considérés comme une majoration du coût des biens concernés.

Les travaux que les sociétés ont réalisés pour leur propre immobilisation sont indiqués au coût cumulé qui résulte de l'ajout des coûts internes aux coûts externes, lesquels sont déterminés en fonction des consommations propres de matériaux et des coûts de fabrication appliqués suivant les mêmes critères que ceux qui sont appliqués pour l'évaluation des stocks.

Les frais de maintenance et d'entretien engagés au cours de l'exercice sont portés au compte de résultat consolidé.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant la méthode linéaire, en fonction de la durée de vie estimée des éléments de l'actif. Les taux annuels d'amortissement appliqués aux différents coûts et les durées de vie estimées sont les suivants :

	Pourcentage annuel	Durée de vie estimée
Autres installations	50	2
Mobilier	10	10
Équipements informatiques	18	5,71
Éléments de transport	25	4

Le montant comptabilisé au titre de l'amortissement d'immobilisations corporelles dans le compte de résultat consolidé de l'exercice 2010 s'élève à 203 500,42 euros. Lors de l'exercice 2009, ce montant était de 96 651,52 euros.

Droits d'utilisation découlant des contrats de crédit-bail (leasing) :

Conformément à la norme IFRS 17, le Groupe comptabilise les biens acquis en crédit-bail dans les immobilisations corporelles par nature. Ces immobilisations sont enregistrées à leur valeur au comptant. Parallèlement, la dette totale correspondante est portée au passif du bilan consolidé, dans les postes « Dette auprès des établissements de crédit » à court et à long terme, selon la date d'échéance des dettes. La différence entre ces deux montants, qui correspond aux frais financiers des opérations, est considérée comme une majoration du coût de l'immobilisation corporelle concernée et est comptabilisée comme telle. Le montant des frais financiers capitalisés et engagés au cours de l'exercice est quant à lui au compte des frais de l'exercice. (Voir Note 6)

La direction des sociétés a l'intention d'exercer l'option d'achat sur les éléments de l'actif acquis en crédit-bail, à la date d'échéance des contrats.

Détérioration de la valeur des éléments de l'actif

À la date de clôture de chaque exercice, ou à la date où cela est jugé nécessaire, une analyse de la valeur des éléments de l'actif est faite afin de déterminer si ces certains ce ceux-ci ont subi une quelconque perte due au facteur détérioration. Si c'est le cas, une estimation du montant récupérable de cet élément de l'actif est faite en vue de déterminer, le cas échéant, le montant de l'assainissement nécessaire.

c) Immobilisations financières

c.1) Portefeuille de valeurs

Aux 31 décembre 2010 et 2009, ces éléments de l'actif correspondent presque tous à des cautions et des dépôts.

d) Fonds de commerce consolidé

Ce poste comprend les différences positives qui existaient entre les capitaux propres des filiales consolidées attribuables à la Société consolidante et la prise de participation enregistrée dans les sociétés consolidantes respectives à la date de première consolidation, qu'il n'a pas été possible d'attribuer à des éléments de patrimoine précis des filiales consolidées.

Conformément à la norme IFRS 3, ce fonds de commerce n'est pas amorti, à l'heure actuelle, par le Groupe. En revanche, des sondages sont actuellement réalisés pour déterminer si le fonds de commerce a subi des pertes suite à une quelconque détérioration de valeur, conformément à la norme IFRS 36. S'il s'avère qu'il y a eu détérioration de l'unité génératrice de trésorerie, il devra y avoir une reconnaissance de cette perte dans le résultat de l'exercice au cours duquel est constatée ladite perte.

e) Créances

Les retards et défauts de paiement des débiteurs au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009 ont été estimés suivant l'analyse de chacun des soldes individualisés en instance de recouvrement à cette date.

Au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009, la détérioration de la valeur des comptes clients s'élevait respectivement à 774 376,28 € et 817 191,10 €. Cette évaluation couvre, de façon raisonnable, les pertes qui pourraient se produire en raison de la non-récupération totale ou partielle des dettes, estimées en fonction de l'analyse individuelle effectuée de chacun des soldes en instance de recouvrement à cette date.

f) Soldes et transactions en devises

Les opérations en devises sont comptabilisées à leur contre-valeur en euros aux taux de change en vigueur le jour de la transaction.

Les différences de change constatées, que ce soit au moment de la liquidation des comptes en devises ou à la date de clôture des comptes annuels consolidés, en raison de l'existence de taux de change différents de ceux utilisés lors de l'enregistrement de l'opération dans le courant de l'exercice, sont considérées comme des charges ou des produits de l'exercice au cours duquel elles se produisent.

g) Investissements financiers temporaires

Au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009, ces investissements ne concernent que sur des dépôts à court terme.

h) Produits et charges

Les produits et les charges sont comptabilisés suivant la méthode de la comptabilité d'engagements, c'est-à-dire en fonction du courant réel de biens et de services qu'ils produisent et non pas du moment où intervient le courant monétaire ou financier qui en découle.

i) Indemnités de licenciement

Conformément à la législation du travail en vigueur, les sociétés pourraient être contraintes de verser des indemnités à leurs employés, dans certaines conditions, en cas de résiliation de leurs contrats de travail. Au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009, les directions des sociétés ont considéré qu'aucune situation anormale de licenciement n'était connue. Le bilan consolidé ci-joint ne contient donc aucune provision à ce titre.

j) Provisions pour pensions et obligations similaires

Les sociétés consolidées n'ont contracté envers leur personnel aucune obligation en matière de compléments de retraite futurs. Par conséquent, le bilan consolidé ne contient aucune provision à ce titre.

k) Classement des soldes

Le classement entre actifs courants et non courants se fait en fonction des critères suivants :

- solde devant vraisemblablement être réalisé ou étant destiné à la vente ou à la consommation dans le cadre du cycle normal d'exploitation de l'entreprise ; ou
- solde existant essentiellement pour des raisons commerciales ou pour un laps de temps court et devant vraisemblablement être réalisé dans les douze mois qui suivent la date du bilan ; ou
- espèces ou tout autre moyen liquide équivalent dont l'utilisation n'est pas restreinte.

l) Impôt sur les sociétés

Le Groupe n'est pas consolidé fiscalement. En conséquence, la charge consolidée au titre de l'impôt sur les sociétés a été obtenue en additionnant les montants à payer par chacune des sociétés consolidées au titre de l'impôt sur les sociétés, lequel a été calculé sur la base des bénéfices économiques individuels, en appliquant les critères fiscaux et en tenant compte des bonifications et des déductions applicables.

Au 31 décembre 2010, la direction des sociétés a effectué les calculs nécessaires pour déterminer les montants à payer au titre de l'impôt sur les sociétés qui atteignait la somme de 687 633,39 euros. (793 715,10 euros lors de l'exercice précédent)

m) Bénéfice par action

Le bénéfice de base par action est calculé comme suit : division du bénéfice net de la période attribuable à la Société consolidante par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de cette dernière en circulation pendant cette période, sans compter le nombre moyen d'actions de la Société consolidante détenu en propre.

n) Tableau des flux de trésorerie

En ce qui concerne le tableau des flux de trésorerie, les expressions suivantes sont utilisées dans le sens indiqué ci-après :

- Flux de trésorerie : rentrées et sorties d'espèces ou d'autres moyens équivalents, c'est-à-dire les investissements à échéance de moins de trois mois à fortes liquidités et à faible risque de variation de leur valeur.

- Activités opérationnelles : activités qui constituent la principale source de revenus ordinaires du Groupe, ainsi que toutes les autres activités ne pouvant pas être considérées comme un investissement ou un financement.
- Activités d'investissement : activités d'acquisition, de cession ou de disposition par d'autres moyens d'actifs à long terme et autres investissements n'étant pas considérés comme des espèces ou leurs équivalents.
- Activités de financement : activités donnant lieu à des changements de taille et de composition du patrimoine net et des passifs d'ordre financier.

o) Dettes fournisseurs et autres créditeurs, factures à recevoir

Aux 31 décembre 2010 et 2009, ce poste du bilan comporte des provisions qui correspondent aux factures non reçues de fournisseurs pour des transactions commerciales réalisées depuis le début de ses activités.

En cas de non apurement, la Société régularisera ces montants du passif à l'expiration du délai de 10 ans suivant l'exercice au cours duquel ils ont été enregistrés.

NOTE 5. AUTRES IMMOBILISATION INCORPORELLES

La composition et les mouvements enregistrés dans ce poste du 31 décembre 2008 au 31 décembre 2010 sont les suivants (en euros) :

	31/12/2008	Augmentations	Diminutions	31/12/2009	Augmentations	Nouvelles entrées dans le périmètre	Diminutions	31/12/2010
Montant brut :								
Propriété industrielle	144 462,20	73 826,55	-	218 288,75	39 353,74	39 058,50	(2 294,82)	294 406,17
Logiciels	1 134 734,30	401 986,19	(60 000,00)	1 476 720,49	918 853,66	14 758,18	-	2 410 332,33
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	394 357,68	-	-	394 357,68
	1 279 196,50	475 812,74	(60 000,00)	1 695 009,24	1 352 565,08	53 816,68	(2 294,82)	3 099 096,18
Amortissements cumulés :								
Propriété industrielle	(79 461,22)	(21 164,35)	-	(100 625,57)	(50 391,17)	(19 810,56)	2 294,82	(168 532,48)
Logiciels	(494 708,34)	(224 376,37)	15 000,00	(704 084,71)	(329 888,81)	(1 768,81)	-	(1 035 742,33)
	(574 169,56)	(245 540,72)	15 000,00	(804 710,28)	(380 279,98)	(21 579,37)	2 294,82	(1 204 274,81)
Montant net des immobilisations incorporelles								
	705 026,94	232 272,02	(45 000,00)	890 298,96	972 285,10	32 237,31	-	1 894 821,37

Les principales nouvelles entrées de l'exercice correspondent surtout au développement du logiciel Extractor et classeur automatique de données des boutiques virtuelles : Spiderweb qui mène une société du groupe par ses moyens propres et que l'on considère que cela engendrera de plus grandes immobilisations à la hauteur de 1 292 850 euros.

Ce projet est financé par le *Centro para el Desarrollo Tecnológico Industrial* (CDTI) qui a accordé une subvention de 969 637,50 euros, dont le versement dépend de l'atteinte de toute une série d'objectifs par la société.

Au vendredi 31 décembre 2010, le montant qu'avait transmis le CDTI atteignait la somme de 242 409,38 euros.

La ventilation par postes des éléments de l'actif, qui étaient totalement amortis et en usage au 31 décembre 2010 et 2009, est présentée ci-après ainsi que la valeur de revient de chacun de ceux-ci

	31/12/2010	31/12/2009
Propriété industrielle	56 167,62	14 940,26
Logiciels	79 757,93	115 106,32
	135 925,55	130 046,58

NOTE 6. IMMOBILISATION INCORPORELLES

La composition et les mouvements enregistrés dans ce poste du 31 décembre 2008 au 31 décembre 2010 sont les suivants (en euros) :

	31/12/2008	Nouvelles entrées dans le périmètre	Augmentations	Diminutions	31/12/2009	Augmentations	Nouvelles entrées dans le périmètre	Diminutions	30/06/2010
Montant brut :									
Machinerie	7 424,50	-	985,00	-	8 409,50	5 646,04	-	-	14 055,54
Autres installations	3 866,95	-	1 166,90	-	5 033,85	-	2 958,85	(2 792,45)	5 200,25
Mobilier	134 536,98	-	-	-	134 536,98	12 681,21	25 085,74	(7 443,83)	164 860,10
Équipements informatiques	584 168,33	1 081,94	33 856,22	-	619 106,49	103 364,71	283 214,39	(755,80)	1 004 929,79
Éléments de transport	81 998,48	-	-	(34 390,00)	47 608,48	12 320,00	-	(28 505,00)	31 423,48
Autres immobilisations corporelles	3 513,97	-	152 933,35	-	156 447,32	57 454,86	3 070,00	(262,00)	216 710,18
	815 508,76	1 081,94	188 941,47	(34 390,00)	971 142,62	191 466,82	314 328,99	(39 759,08)	1 437 179,35
Amortissements cumulés :									
Amort. cumulé machinerie	(901,45)	-	(4 526,30)	-	(5 427,75)	-	-	(696,40)	(4 731,35)
Amort. cumulé autres installations	(4 367,69)	-	(252,12)	-	(4 619,81)	(414,04)	(295,89)	2 792,45	(2 537,29)
Amort. cumulé mobilier	(47 908,29)	-	(14 238,52)	-	(62 146,81)	(24 340,09)	(5 352,52)	6 270,65	(85 568,77)
Amort. cumulé équipements informatiques	(352 227,13)	-	(50 265,61)	-	(402 492,74)	(135 515,54)	(167 600,15)	699,55	(704 908,88)
Amort. cumulé éléments de transport	(35 987,05)	-	2 450,45	-	(33 536,60)	(9 702,71)	-	26 190,70	(17 048,61)
Amortissement cumulé autres immobilisations corporelles	(2 426,58)	-	(53 859,65)	-	(56 286,23)	(34 253,44)	(1 778,08)	262,00	(92 055,75)
	(443 818,19)	-	(120 691,75)	-	(564 509,94)	(206 195,82)	(175 026,63)	36 909,75	(906 850,64)
Immobilisations corporelles nettes	371 690,57	1 081,94	68 249,72	(34 390,00)	406 632,68	(12 033,60)	139 302,35	(3 573,73)	530 328,70

Les nouvelles entrées dans le périmètre de consolidation font référence à celles de sociétés qui entrent dans le périmètre de consolidation au cours de l'exercice 2010.

Les immobilisations corporelles du Groupe sont affectées à l'exploitation et ne font l'objet d'aucune charge ou garantie. En outre, elles sont dûment couvertes contre toute sorte de risques.

Le Groupe utilise différents biens par le biais de contrats de crédit-bail. Les caractéristiques et les conditions les plus importantes de ces biens au 31 décembre 2010 sont les suivantes :

Description	Coût du bien à l'origine	Valeur de l'option d'achat	Durée du contrat (mois)	Temps écoulé (mois)	Montant acquitté	Montant restant dû
Équipements informatiques	121 405,00	3 716,00	36	(30)	113 746,59	20 048,84
	121 405,00				113 746,59	20 048,84

Le Groupe utilise différents biens par le biais de contrats de crédit-bail. Les caractéristiques et les conditions les plus importantes de ces biens au 31 décembre 2009 sont les suivantes :

Description	Coût du bien à l'origine	Valeur de l'option d'achat	Durée du contrat (mois)	Temps écoulé (mois)	Montant acquitté	Montant restant dû
Éléments de transport	28 505,00	527,96	60	49	22 839,84	6 193,12
	28 505,00				22 839,84	6 193,12

Le Groupe a exercé l'option d'achat sur cet élément de transport le 29 juillet 2010.

La ventilation par postes des éléments de l'actif, qui étaient totalement amortis et en usage au 31 décembre 2010 et 2009, est présentée ci-après ainsi que la valeur de revient de chacun de ceux-ci

	31/12/2010	31/12/2009
Autres installations	2 241,40	2 241,40
Équipements informatiques	349 344,34	172 107,37
Autres immobilisations	2 100,00	2 100,00
Mobilier	-	-
	353 685,74	176 448,77

NOTE 7. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

La composition et les mouvements enregistrés dans ce poste pour les exercices 2010 et 2009 sont les suivants (en euros) :

	31/12/2008	Augmentations	Diminutions	31/12/2009	Augmentations	Transferts	31/12/2010
Entreprises du Groupe							
Avances pour participations (1)	1 908,25	1 487 097,57	-	1 489 005,82	-	(1 487 097,57)	1 908,25
Total Entreprises du Groupe	1 908,25	1 487 097,57	-	1 489 005,82	-	(1 487 097,57)	1 908,25
Autres investissements financiers :							
Cautions données	38 729,75	-	(13 690,27)	25 039,48	5 236,38	-	30 275,86
Dépôts constitués	-	-	-	-	7 367,27	-	7 367,27
Total Autres investissements :	38 729,75	-	(13 690,27)	25 039,48	12 603,65	-	37 643,13
Total Autres investissements financiers	40 638,00	1 487 097,57	(13 690,27)	1 514 045,30	12 603,65	(1 487 097,57)	39 551,38

- (1) En date du 23 décembre 2009, la Société a réalisé un versement pour acquérir Código Barras S.L., une société dont l'objet social porte sur le développement et la maintenance de pages Web, la promotion d'entreprises par des services interactifs et la prestation de services, le commerce et la distribution de biens ou de services par des moyens interactifs. Le négoce qu'exploite la société porte essentiellement sur la commercialisation d'espaces publicitaires dans les moteurs de recherche de produits, d'acheteurs de prix et d'affichages contextuels que la société met en œuvre, gère et maintient sur Internet. Son domicile social se trouve à l'adresse suivante : Avenida Pedralbes 36, bajo, Barcelone. Durant l'exercice 2010, la société a complété le processus d'achat et la société est entrée dans le périmètre de consolidation en date du 1^{er} janvier 2010.

Le reste des soldes enregistrées au 31 décembre 2010 viennent d'avances faites pour la constitution d'une société commerciale au Mexique dont le pourcentage de participation est de 100 % et sa dénomination sociale est « Antevenio México, S.A. ».

NOTE 8. FONDS DE COMMERCE CONSOLIDÉ

Conformément aux critères susvisés, ce poste se décompose comme suit (par sociétés) :

	31/12/2008	Augmentations	31/12/2009	Augmentations	31/12/2010
Montant brut :					
Centrocom Cyber, S L U	1 347 904,55	-	1 347 904,55	-	1 347 904,55
Marketing Manager					
Servicios de Marketing, S.L.	274 779,56	-	274 779,56	-	274 779,56
Antevenio S.R.L.	1 883 489,22	623 764,94	2 507 254,16	664 561,47	3 171 815,63
Código Barras Network, S.L.	-	-	-	1 466 116,45	1 466 116,45
Antevenio Argentina, S.R.L.	-	-	-	226 147,29	226 147,29
Antevenio Mobile S.L. (1)	-	-	-	81 026,98	81 026,98
Montant brut total	3 506 173,33	623 764,94	4 129 938,27	2 437 852,19	6 567 790,46

	Coût d'acquisition des participations financières	Valeur des fonds propres à la date d'investissement	Fonds de commerce
Centrocom Cyber, S L U	1 577 381,69	229 477,14	1 347 904,55
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.	198 250,00	(76 529,56)	274 779,56
Antevenio S.R.L.	3 620 395,34	448 579,71	3 171 815,63
Código Barras Networks S.L.	1 779 385,44	313 268,99	1 466 116,45
Antevenio Argentina, S.R.L.	288 818,33	62 671,04	226 147,29
Antevenio Mobile, S.L. (1)	27 436,50	(53 590,48)	81 026,98
	7 501 526,69	923 876,84	6 567 790,46

(1) Le fonds de commerce vient de l'achat des 25 % restant durant l'exercice.

NOTE 9. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Ce poste du bilan ci-joint contient essentiellement, aux 31 décembre 2010 et 2009, les créances commerciales au titre de l'activité continue et ordinaire de la société qui s'élèvent respectivement à 7 781 278,15 et à 7 839 692,11 euros.

La ventilation de ce poste aux 31 décembre 2010 et 2009 est la suivante :

	31/12/2010	31/12/2009
Clients : ventes et prestations de services	7 774 006,49	7 839 692,11
Débiteurs variés	18 125,11	948,66
Personnel	10 335,82	7 935,50
Compte courant Mexique	21 039,87	7 935,50
Total	7 823 507,29	7 848 576,27

NOTE 10. AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

La composition et les mouvements enregistrés dans ce poste pour les exercices 2010 et 2009 sont les suivants (en euros) :

	31/12/2008	Augmentati ons	31/12/2009	Augmentati ons	Diminutions	31/12/2010
Autres investissements et dépôts :	1 217,94	48 808,32	50 026,26	-	(48 808,32)	1 217,94
Total Autres investissements :	1 217,94	48 808,32	50 026,26	-	(48 808,32)	1 217,94

NOTE 11. CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2010 et au 30 juin 2009, les capitaux propres consolidés s'élevaient respectivement à 15 309 689,32 et à 15 284 954,10 euros. Le détail est le suivant :

	31/12/2010	31/12/2009
Capital social souscrit de la société consolidante :	231 412,22	231 412,22
Réserves :	14 149 609,02	13 871 266,97
De la Société consolidante	10 667 013,58	11 273 207,62
De sociétés consolidées par intégration globale et proportionnelle	3 482 595,44	2 598 059,35
Résultat de l'exercice attribué à la Société consolidante	928 668,08	1 182 274,91
	15 309 689,32	15 284 954,10

Capital social de la Société consolidante

Aux 31 décembre 2010 et 2009, le capital social est représenté par 4 207 495 actions nominatives ayant une valeur nominale de 0,055 euro chacune, entièrement souscrites et libérées.

La composition du capital social au 31 décembre 2010 est la suivante :

	Nb d'actions	% de participation
Alba Participaciones, S A:	864 012,00	20,54
Aliada Investment BV	848 976,00	20,18
Joshua David Novick	500 166,00	11,89
E-Ventures Capital Internet, S.A.	432 006,00	10,27
Autres	1 115 918,00	26,52
Nextstage	226 417,00	5,38
Moneta	220 000,00	5,23
	4 207 495,00	100,00

La composition du capital social au 31 décembre 2010 est la suivante :

	Nb d'actions	% de participation
Alba Participaciones, S A:	864 012,00	20,54
Aliada Investment BV	848 976,00	20,18
Joshua David Novick	500 166,00	11,89
E-Ventures Capital Internet, S.A.	432 006,00	10,27
Autres	1 562 335,00	37,12
	4 207 495,00	100,00

Augmentation de capital

Durant les exercices 2010 et 2009, la société n'a réalisé aucune opération avec le capital social.

Réserves de la Société consolidante

Les réserves de la Société consolidante se décomposent comme suit :

	31/12/2010	30/12/2009
Réserves légales	46 282,45	46 282,45
Autres réserves	2 430 944,28	3 037 138,32
Prime d'émission d'actions	8 189 786,85	8 189 786,85
	10 666 386,21	11 273 207,62

Durant l'exercice 2010, la société consolidante a approuvé, par l'entremise de l'assemblée universelle extraordinaire des actionnaires les partages de dividendes suivants à imputer aux réserves :

Date du procès-verbal d'approbation des dividendes	Euros
15/12/2010	841 499,00
Total	841 499,00

Réserves légales de la Société consolidante

Conformément aux dispositions légales, l'usage des réserves légales est restreint. Toute société commerciale de la forme d'une société de capitaux et ayant réalisé des bénéfices est tenue d'affecter 10 % de ses bénéfices au poste de réserves légales, et ce jusqu'à ce que le fonds de réserve ainsi constitué représente un cinquième du capital social souscrit. Les réserves légales ne peuvent être utilisées que pour compenser des pertes ou augmenter le capital social, uniquement pour la part dépassant 10 % du capital augmenté. Elles ne peuvent être distribuées aux actionnaires qu'en cas de liquidation de la société. Au 31 décembre 2010, la dotation aux réserves légales était tout à fait conforme aux dispositions susvisées.

Réserves dans des sociétés consolidées par intégration globale et proportionnelle

La ventilation de ces postes du bilan consolidé aux 31 décembre 2010 et 2009 est comme suit :

	31/12/2010	31/12/2009
De sociétés consolidées par intégration globale		
Centrocom Cyber, S.L.U.	2 726 735,36	2 377 908,62
Marketing Manager, S.L.	(186 037,38)	(179 808,24)
Antevenio S.R.L.	985 641,62	401 053,99
Antevenio Mobile, S.L.	(42 649,14)	-
De sociétés consolidées par intégration globale	3 483 690,46	2 599 154,37
De sociétés consolidées par intégration proportionnelle		
Europemission S.L.	(1 095,02)	(1 095,02)
De sociétés consolidées par intégration proportionnelle	(1 095,02)	(1 095,02)
Total	3 482 595,44	2 598 059,35

NOTE 12. INTÉRÊTS MINORITAIRES

La valeur de la participation des associés ou actionnaires minoritaires dans les entreprises consolidées se décompose comme suit au 31 décembre 2010 (en euros) :

Filiale consolidée	Pourcentage de participation actionnaires minoritaires	Capital et réserves au 31/12/2010	Résultat de l'exercice	Participation dans capital et réserves	Résultat attribué aux intérêts minoritaires	Total intérêts minoritaires
Antevenio S.R.L.	29 %	2 020 030,04	1 056 043,00	585 808,71	306 252,47	892 061,18
Antevenio Argentina S.R.L.	40 %	104 451,74	(32 329,13)	41 780,70	(12 931,65)	28 849,05
Antevenio Limited	49 %	12 430,18	(30 390,90)	6 090,78	(14 891,54)	(8 800,76)
		2 136 911,96	993 322,97	633 680,19	278 429,28	912 109,47

La valeur de la participation des associés et des actionnaires minoritaires dans les entreprises consolidées au 31 décembre 2009 se décompose de la façon suivante (en euros) :

Filiale consolidée	Pourcentage de participation actionnaires minoritaires	Capital et réserves au 31/12/2009	Résultat de l'exercice	Participation dans capital et réserves	Résultat attribué aux intérêts minoritaires	Total intérêts minoritaires
Antevenio S.R.L.	39 %	1 061 687,00	958 342,00	414 057,93	373 753,00	787 811,31
Digital Media, S.L.	25 %	3 010,00	(99 249,63)	573,50	(24 812,41)	(24 238,91)
		1 064 697,00	859 092,37	414 631,43	348 940,59	763 572,40

NOTE 13. SUBVENTIONS, DONNS ET LEGS

Nous présentons ci-après les subventions devant être remboursées que la société filiale Código de Barras, S.L. a perçues au cours de l'année 2010 :

	Montant au 31/12/2010	Montant au 31/12/2009
Subventions en capital	36 361,41	-
Bonifications d'intérêt	92 786,77	-
Effet imposable	(38 744,45)	-
	90 403,73	-

Nous présentons ci-après les subventions en capital reçues au cours de l'exercice :

Autorité concédante	Date de concession	Finalité	Montant reçu
CDTI	23/09/2010	Subventionner les frais de développement d'un logiciel	36 361,41

Autorité concédante	Date de concession	Finalité	Montant reçu
CDTI	23/09/2010	Subventionner les frais de développement d'un logiciel	92 786,77

NOTE 14. AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le 21 septembre 2008, l'AEPD (Agencia Española de Protección de Datos) a engagé des poursuites contre Antevenio, S.A. pour une violation alléguée des articles 6(1) et 11(1) de la loi organique 15/1999, du 13 décembre 1999, sur la protection des données à caractère personnel qui, pour Antevenio, S.A., impliquait une amende à la hauteur de 210 607,26 €. Cette amende a fait l'objet d'un recours de contentieux administratif devant la Cour suprême.

Au 31 décembre 2010, le Groupe a constitué une provision au titre de responsabilité de 339 207,96 € pour couvrir principalement ces risques éventuels et d'autres pouvant dériver de ses activités. Au 31 décembre 2009, ce montant était de 311 211,00 euros.

NOTE 15. DETTES AUPRÈS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Les dettes auprès des établissements de crédit se décomposent comme suit au 31 décembre 2010 (en euros) :

	À court terme	À long terme	Total
Dettes cartes bancaires	16 411,59	-	16 411,59
Dettes sur crédits-bails	17 077,06	2 971,78	20 048,84
	33 488,65	2 971,78	36 460,43

Au 31 décembre 2009, la Société n'a aucune dette à rembourser auprès d'établissements de crédit.

NOTE 16. AUTRES PASSIFS NON COURANTS

En date du 23 septembre 2010, le CDTI a consenti un prêt à taux d'intérêt zéro à la hauteur de 969 637,50 euros, dont 15 % (soit 145 445,63 euros) sont considérés comme ne devant pas être remboursés.

Au 31 décembre 2010, la Société n'a reçu qu'un paiement de 242 409,38 euros, dont 15 % (soit 36 361,41 euros) a été enregistré comme une subvention en capital.

La Société a enregistré, conformément à la réponse de l'*Instituto de Contabilidad y Auditoria de Cuentas* (ICAC) sur le traitement comptable de la prêt accordé à taux d'intérêt zéro (Journal de l'ICAC n° 81/2010, consultation 1), un passif financier à valeur raisonnable, en utilisant un taux d'intérêt de marché. La différence entre le passif financier reconnu et le montant effectivement reçu à taux d'intérêt zéro a été enregistré comme une bonification d'intérêt dans l'alinéa correspondant aux subventions des capitaux propres.

Montant reçu au 31/12/2010	Montant venant de subvention en capital (Note 13)	Montant venant de prêt à taux d'intérêt zéro	Valeur nette actuelle au 31/12/2010 au taux d'intérêt de marché	Bonification d'intérêt reconnue au 31/12/2010 (Note 13)
242 409,38	36 361,41	206 047,97	113 261,20	92 786,77

NOTE 17. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DÉBITEURS

Nous présentons ci-après les détails des autres créditeurs à long terme aux 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009 :

	31/12/2010	31/12/2009
Dettes auprès d'entreprises liées	-	-
Administrations publiques	1 134 671,62	1 251 015,47
Autres dettes	-	-
Rémunérations à payer	283 924,26	194 377,18
	1 418 595,88	1 445 392,65
Fournisseurs	5 115 531,22	3 624 087,57
Créanciers sur prestations de services	739 833,02	339 613,36
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-
Dettes auprès d'entreprises liées	146 485,70	-
Dividende actif à payer	25 469,28	-
	6 027 319,22	3 963 700,93
	7 445 915,10	5 409 093,58

Tout comme nous l'indiquons à la Note 4 o), au 31 décembre 2010 et au 30 juin 2009, ce poste du bilan inclut des soldes créditeurs qui correspondent aux factures non reçues de fournisseurs pour des transactions commerciales réalisées au cours du présent exercice et des exercices précédents.

En cas de non apurement, la Société régularisera ces montants du passif à l'expiration du délai de 10 ans suivant l'exercice au cours duquel ils ont été enregistrés.

Les dettes auprès de sociétés liées font référence à un crédit d'Antevenio Limited obtenu d'un autre associé.

Les dividendes actifs à payer représentent la part à payer sur les dividendes répartis par Antevenio S.A. au cours de l'exercice.

NOTE 18. ADMINISTRATIONS PUBLIQUES ET SITUATION FISCALE

Le poste « Administrations publiques » se décompose comme suit au 31 décembre 2010 (en euros) :

	Soldes créditeurs	Soldes débiteurs
À court terme :		
Taxe sur la valeur ajoutée	32 816,02	222 655,13
Remboursement d'impôts	599 617,99	-
Retenues à la source et acomptes provisionnels au titre de l'impôt sur les sociétés	-	-
Retenues à la source au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques	-	268 298,15
Impôt sur les sociétés	-	528 883,06
Organismes de la sécurité sociale	-	114 835,28
Taxe professionnelle (Impuesto Actividades Económicas)	-	-
	632 434,01	1 134 671,62

Le poste « Administrations publiques » se décompose comme suit au 31 décembre 2009 (en euros) :

	Soldes créditeurs	Soldes débiteurs
À court terme :		
Taxe sur la valeur ajoutée	95 030,80	98 467,64
Remboursement d'impôts	452 265,41	-
Retenues à la source et acomptes provisionnels au titre de l'impôt sur les sociétés	-	-
Retenues à la source au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques	-	854 987,95
Impôt sur les sociétés	-	212 867,12
Organismes de la sécurité sociale	-	84 692,77
Taxe professionnelle (<i>Impuesto Actividades Económicas</i>)	4 348,51	-
	551 644,72	1 251 015,47

Situation fiscale

Pour ce qui est des impôts auxquels sont assujetties les sociétés, ces dernières peuvent encore faire l'objet de contrôles fiscaux en ce qui concerne les quatre derniers exercices.

Conformément aux dispositions législatives en vigueur, les liquidations d'impôts ne peuvent pas être considérées comme définitives tant qu'elles n'ont pas fait l'objet d'un contrôle de la part des autorités fiscales, à moins que le délai de prescription de quatre ans se soit écoulé. En conséquence, en cas d'éventuels contrôles fiscaux, il n'est pas à exclure que des montants passifs supplémentaires, autres que ceux comptabilisés par les sociétés, puissent apparaître.

Quoi qu'il en soit, la direction estime qu'en cas d'apparition de tels montants passifs, ils ne seraient pas significatifs compte tenu des capitaux propres et des résultats annuels obtenus.

Impôt sur les sociétés

Les détails par sociétés du montant enregistré au titre d'impôt sur les sociétés sont les suivants :

	Montant de l'impôt sur les sociétés 2010	Montant de l'impôt sur les sociétés 2009
Antevenio S.A.	82 096,92	68 761,54
Centrocom Cyber, S.L.	457,53	150 392,56
Código Barras Networks S.L.	115 402,30	-
Antevenio S.R.L.	527 589,00	574 561,00
	725 545,75	793 715,10

Le détail des calculs faits par rapport à la l'impôt sur les sociétés à payer est le suivant :

	Antevenio S.A.	Centrocom Cyber, S.L.U.	Código de Barras	Marketing Manager	Digital Media	Antevenio France	Antevenio Limited	Antevenio Argentina	Antevenio S.R.L. (1)	Total
Résultat comptable (ajusté)	360 364,78	1 525,10	428 478,11	(191,64)	(179 281,46)	(204 963,75)	(30 390,90)	(32 329,13)	1 583 632,00	1 926 843,11
30 % Charges au titre de l'impôt sur les sociétés	108 109,43	457,53	128 543,43	(57,49)	(53 784,44)	(61 489,13)	(9 117,27)	(9 698,74)	527 589,00	630 552,32
Déductions	(26 012,52)	-	(13 141,13)	-	-	-	-	-	-	(39 153,65)
Frais d'impôt	82 096,92	457,53	115 402,30	-	-	-	-	-	527 589,00	725 545,75

(1) Impôt calculé selon les normes fiscales italiennes.

Déficits reportables à compenser fiscalement

Conformément à la législation en vigueur, les bases imposables négatives reportables peuvent être compensés par les bases imposables positives obtenues au cours des quinze (15) exercices suivant leur création. Les bases imposables négatives reportables que le Groupe peut encore compenser fiscalement sont les suivants :

Année d'origine	Année limite de déduction	Euros
2004 (2)	2019	999,36
2005 (1)	2020	11 357,06
2006 (1)	2021	79 857,54
2006 (2)	2021	1 205,20
2006 (3)	2021	108 840,33
2007 (1)	2022	173 699,92
2007 (3)	2022	135 476,61
2008 (1)	2023	91 223,28
2009 (1)	2024	6 229,14
2009 (4)	2024	99 249,63
		708 138,07

- (1) Bases imposables négatives de Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.
- (2) Bases imposables négatives d'Europemission, S.L.
- (3) Bases imposables négatives de Código Barras Networks S.L.
- (4) Bases imposables négatives d'Antevenio Mobile S.L.

NOTE 19. GARANTIES ET IMPRÉVUS

Les garanties présentées par le Groupe Antevenio auprès d'établissements bancaires et d'organismes publics au 31 décembre 2010 et au 30 juin 2009 se décomposent comme suit :

	31/12/2010	31/12/2009
Bail du siège social	134 995,00	111 031,00
Aval financier face à l'Agencia Española de Protección de datos	270 702,22	270 702,22
	405 697,22	381 733,22

NOTE 20. PRODUITS ET CHARGES

a) Stocks

La composition de ce poste du compte de résultat consolidé ci-joint est la suivante :

	31/12/2010	31/12/2009
Consommations de marchandises		
Consommation d'exploitation	9 503 082,58	7 741 794,44
Total achats consommés	9 503 082,58	7 741 794,44

b) Frais de personnel

La composition de ce poste du compte de résultat consolidé ci-joint est la suivante :

	30/12/2010	31/12/2009
Appointements et salaires	4 933 912,15	3 491 539,20
Indemnités	127 134,08	77 253,00
Sécurité sociale à la charge de l'entreprise	1 205 585,40	750 393,12
Autres charges sociales	117 327,56	102 011,44
Total Frais de personnel	6 443 959,19	4 421 196,76

Le nombre moyen d'employés au cours de l'exercice 2010 (par catégories socioprofessionnelles) est le suivant :

	2010		
	Hommes	Femmes	Total
Direction	6,92	2,00	8,92
Administration	4,40	10,33	14,73
Agent commercial	23,93	24,33	48,26
Production	16,63	20,88	37,50
Techniciens	22,28	5,17	27,45
Télémarketing	0,50	5,58	6,08
	74,65	68,30	142,94

Le nombre moyen d'employés au cours de l'exercice 2009 (par catégories socioprofessionnelles) est le suivant :

	2009		Total
	Hommes	Femmes	
Direction	5,73	-	5,73
Administration	3,00	6,88	9,88
Agent commercial	12,86	16,66	29,52
Production	10,13	17,69	27,82
Techniciens	13,31	3,36	16,67
Télémarketing	1,00	6,95	7,95
	46,03	51,54	97,57

c) Variation de provisions et pertes sur créances irrécouvrables

La composition de ce poste du compte de résultat consolidé ci-joint est la suivante :

	31/12/2010	31/12/2009
Pertes sur créances commerciales irrécouvrables	157 340,72	-
Dotation aux provisions pour dépréciations - clients douteux	3 526 662,34	3 092 267,47
Provisions sur opérations courantes	(3 444 813,80)	(2 894 066,21)
	239 189,26	198 201,26

d) Services extérieurs

La composition de ce poste du compte de résultat consolidé ci-joint est la suivante :

	31/12/2010	31/12/2009
Baux et redevances	291 637,34	204 036,40
Réparations et entretien	6 150,19	-
Services de professionnels indépendants	1 081 149,79	837 240,84
Transports	2 686,40	5 895,16
Primes d'assurances	19 679,30	14 347,38
Services bancaires et assimilés	26 610,26	15 377,46
Publicité, démarchage et relations publiques	105 037,80	122 525,26
Fournitures	205 047,93	72 547,41
Autres services	424 819,89	438 229,43
Autres charges de gestion	389,50	-
	2 163 208,39	1 710 199,34

e) **Montant net du chiffre d'affaires**

Le montant net du chiffre d'affaires enregistré durant les exercices 2010 et 2009 au titre des activités opérationnelles du Groupe se décompose par catégories d'activités et par marchés géographiques comme suit :

	31/12/2010	%	31/12/2009	%
Par activités :				
Marketing et publicité en ligne (solde net)	20 197 616,89	100 %	16 121 434,70	100 %
Montant net du chiffre d'affaires	20 197 616,89		16 121 434,70	

f) **Résultat attribué aux intérêts minoritaires**

Les détails du résultat attribué aux intérêts minoritaires durant l'exercice 2010 est le suivant (en euros) :

Société	Résultat de l'exercice	Participation des intérêts minoritaires	Résultat attribué aux intérêts minoritaires
Antevenio S.R.L.	1 056 043,00	29,00 %	306 252,47
Antevenio Argentina, S.R.L.	(32 329,13)	40,00 %	(12 931,65)
Antevenio Limited	(30 390,90)	49,00 %	(14 891,54)
Total Résultat attribué aux intérêts minoritaires	993 322,97	-	278 429,28

Durant l'exercice 2009, ce poste se décompose comme suit :

Société	Résultat de l'exercice	Participation des intérêts minoritaires	Résultat attribué aux intérêts minoritaires
Antevenio S.R.L.	958 342,00		
Digital Media S.L.	(99 249,63)	39,00 25,00	373 753,38 (24 812,41)
Total Résultat attribué aux intérêts minoritaires	859 092,37		348 940,97

NOTE 21. RÉMUNÉRATIONS, PRISES DE PARTICIPATION ET AUTRES AVANTAGES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rémunération des membres du conseil d'administration

Les rémunérations versées au cours des exercices 2010 et 2009 aux membres du Conseil d'administration de la Société consolidante sont les suivantes :

	31/12/2010	31/12/2009
Appointements et salaires	266 832	316 832,00
	266 832	316 832,00

Avances et crédits

Au 31 décembre 2010 et au 30 juin 2009, aucun crédit n'avait été accordé et aucune avance n'avait été versée aux Administrateurs.

Autres obligations

Aux 30 décembre 2010 et 2009, il n'existait aucun engagement à titre de compléments de retraite, d'avals ou de garanties en faveur de l'organe d'administration de la Société consolidante.

Fonctions dans d'autres sociétés

En application de l'article 229(3) de la loi sur les sociétés de capitaux en vigueur, approuvée par décret royal législatif 1/2010, du 2 juillet 2010, on informe que l'organe d'administration de la Société et les personnes qui y sont liées, dont fait référence l'article 231 de ladite loi, détiennent des parts dans d'autres sociétés ayant un objet social identique, analogue ou complémentaire à celle de la société, comme suit :

Titulaire	Société liée	% part.	Poste
M. Joshua David Novick	Centrocom Cyber S.L.U	-	Administrateur unique
	Codigo Barras Networks S.L.	-	Administrateur
	Antevenio S.R.L.	-	Conseiller
	Europemission S,L.	-	Conseiller
	Marketing Manager de Servicios de Marketing, S.L.	-	Administrateur
M. Pablo Pérez Garcia Villoslada	Europemission S.L.	-	Conseiller
	Antevenio France S.R.L.	-	Administrateur
	Antevenio S.R.L.	-	Conseiller
	Marketing Manager de Servicios de Marketing, S.L.	-	Administrateur
		-	

De plus, et conformément à la Loi sur les sociétés de capitaux, ci-devant mentionnée, il est indiqué que les membres de l'Organe d'administration n'ont pas réalisé d'activités, à leur propre compte ou pour le compte d'autrui, avec la Société consolidante qui pourraient être considérées comme ne faisant pas partie des activités courantes ou qui n'auraient pas été réalisées dans des conditions normales de marché.

Rémunération des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires acquittés au titre de services d'audit des états financiers intermédiaires individuels et consolidés de l'exercice 2010 et au 31 décembre 2009 s'élevaient respectivement à la somme de 25 960 euros et de 21 939,00 euros.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Notes de l'annexe	2010	2009
RÉSULTAT DU COMPTE DE RÉSULTAT	Notes 18 et 20	1 207 097,36	1 181 701,79
Produits et charges directement imputés aux capitaux propres :		-	-
TOTAL PRODUITS ET CHARGES DIRECTEMENT IMPUTÉS AUX CAPITAUX PROPRES		101 972,50	-
Transferts au compte de résultat :		-	-
Ajustement pour variations de valeur		11 568,77	-
Subventions, dons et legs	Note 13	129 148,18	-
Effet imposable	Note 13	(38 744,45)	-
TOTAL TRANSFERTS AU COMPTE DE RÉSULTAT		-	-
TOTAL PRODUITS ET CHARGES RECONNUS	Notes 18 et 20	1 309 069,86	1 181 701,79

	Capital souscrit	Autres réserves	Profits cumulés	Intérêts minoritaires	Ajustements pour variations de valeur	Subventions, dons et legs	Total
Solde au 31/12/2008	231 412,22	8 189 786,85	5 728 659,98	519 939,90	-	-	14 669 798,95
Ajustements en raison d'erreurs 2008	-	-	(46 606,74)	-	-	-	(46 606,74)
Solde au 01/01/2009	231 412,22	8 189 786,85	5 682 053,24	519 939,90	-	-	14 623 192,21
Transfert à réserves	-	-	-	-	-	-	-
Acquisition d'un plus grand pourcentage de parts sociales	-	-	-	(105 881,59)	-	-	(105 881,59)
Produits et charges reconnus	-	-	1 181 701,79	349 514,09	-	-	1 531 215,88
Solde au 31/12/2009	231 412,22	8 189 786,85	6 863 755,03	763 572,40	-	-	16 048 526,50
Ajustements en raison d'erreurs 2009	-	-	(42 155,87)	-	-	-	(42 155,87)
Solde au 01/01/2010	231 412,22	8 189 786,85	6 821 599,16	763 572,40	-	-	16 006 370,63
Acquisition d'un plus grand pourcentage de parts sociales	-	-	(31 787,30)	(129 892,21)	-	-	(98 104,91)
Produits et charges reconnus	-	-	928 668,08	278 429,28	11 568,77	90 403,73	1 309 069,86
Dividendes	-	-	(893 564,29)	-	-	-	(893 564,29)
Solde au 31/12/2010	231 412,22	8 189 786,85	6 888 490,25	912 109,47	11 567,77	90 403,73	16 323 771,29

NOTE 22. INFORMATION SUR L'ENVIRONNEMENT

Le Groupe ne possède aucun actif et n'a engagé aucun frais visant à minimiser l'atteinte à l'environnement et à assurer la protection et l'amélioration de l'environnement. En outre, la Société n'a pas constitué la moindre provision pour risques et charges à ce titre du fait qu'il estime qu'aucune éventualité n'est à craindre en ce qui concerne la protection et l'amélioration de l'environnement.

NOTE 23. AUTRE INFORMATION

Helita Fiduciaria S.P.A. détient des droits de vente sur les 29 % restant d'Antevenio S.R.L. qui peuvent être exécutés dans un délai annuel expirant le 30 de juin de 2011. Après ce délai, le Groupe pourra exécuter une option d'achat sur le pourcentage que ne possède pas Antevenio S.R.L.

NOTE 24. ÉVÉNEMENTS SURVENUS A POSTERIORI

Aucun événement particulier ne s'est produit depuis le 31 décembre 2010 jusqu'à la date de présentation des présents comptes annuels qui aurait pu les affecter ou dont la connaissance aurait pu s'avérer utile à un utilisateur de ceux-ci.